

Réf: Dossier N° 072031

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE NEGOCE ET DE TRANSPORT KA » en abrégé « SOINET KA »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA GOLF, Lot 4033, Ilot 132

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 07/01/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE NEGOCE ET
DE TRANSPORT KA » en abrégé « SOINET KA »

Objet : La distribution de produits pétroliers, de lubrifiants ,
de carburants et de produits divers ;

La vente à la pompe de produits pétroliers ;

La création, l' acquisition , la location , l' exploitation
de tout entrepôts, dépôts, magasins, fabriques, établissements ,
matériels et outillages nécessaires à l' objet social ;

La création , l' acquisition , la location , l' exploitation
de tous moyens de transport des produits pétroliers ,
lubrifiants et autres produits par toutes voies.
divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou
pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA GOLF, Lot 4033, Ilot 132

Dirigeant(s) : M KABORE ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00298 du 26/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03193/GTCA/RC/2022 du 26/01/2022

